

## Formation Brevet Fédéral 2<sup>ème</sup> degré

### Description

Les titulaires du Brevet Fédéral 2<sup>ème</sup> Degré peuvent être amenés à intervenir sur tous les publics. Ils ont vocations à encadrer des personnes en vue d'une initiation aux disciplines sportives du « Pass'sports de l'eau ».

Les modes d'interventions qu'ils développent s'inscrivent dans une logique de travail collectif pour :

- concevoir un projet d'animation dans le cadre des apprentissages pluridisciplinaires,
- conduire des activités d'initiation, d'apprentissage sportif vers l'acquisition du Pass'sports de l'eau,
- participer au fonctionnement du club,
- assurer la sécurité de la pratique et des pratiquants.

Un positionnement est réalisé avant le début de la formation afin de réaliser un inventaire des acquis du stagiaire au regard des compétences attendues pour le Brevet Fédéral. Les allègements de formation ne permettent pas la dispense des tests de certification en fin de formation.

### Allègement au BPJESPS « activités aquatiques »

Le titulaire du Brevet Fédéral 2<sup>ème</sup> degré de la Fédération Française de Natation est dispensé des UC 4 à 10 du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des sports des Activités Aquatiques (BPJEPS « activités aquatiques »).

### Formation continue

Une formation continue est obligatoire tous les 2 ans pour conserver les prérogatives du Brevet Fédéral 2<sup>ème</sup> degré. Les deux années ne sont pas comptabilisées de date à date mais sur l'année civile.

Pour s'inscrire à la formation continue, la personne doit être licenciée au sein d'un club de la FFN et justifier de 50h minimum d'encadrement de la préparation au pass'sport de l'eau au cours des 2 dernières années. Cette formation continue comprend une demi-journée de secourisme et sécurité, à partir de cas concrets et une journée dans le domaine pédagogique.

Pour tout arrêt d'activité de plus de deux ans, le candidat effectuera un positionnement pour valider ses capacités à reprendre un groupe en charge. Le cas échéant un complément de formation lui est proposé à des fins de remise à niveau.

### Durée de validité du livret de Formation

L'entrée en formation fait l'objet de la délivrance d'un livret de formation ou d'une attestation d'entrée en formation dont la validité ne peut dépasser deux saisons sportives. A l'issue de ces deux saisons un nouveau positionnement sera réalisé par l'ERFAN.

### Labellisation des clubs

La formation de l'encadrement est une des composantes essentielles de la labellisation des clubs.



### PRE-REQUIS A L'ENTREE EN FORMATION

Pour entrer en formation le stagiaire doit :

- ✓ Avoir 16 ans minimum
- ✓ Etre licencié à la Fédération Française de Natation depuis au moins 1 an
- ✓ Etre titulaire du Sauv'nage.<sup>(1)</sup>
- ✓ Etre titulaire du Pass'sport de l'eau <sup>(2)</sup>
- ✓ Etre titulaire du PSC 1 ou équivalent
- ✓ Etre titulaire du Brevet Fédéral 1<sup>er</sup> degré
  - Ou
    - justifier d'une expérience dans le domaine de l'animation et de l'enseignement au sein d'un club labellisé de la fédération sur une durée minimale de 100 heures, sur une période de 1 an, dans l'année qui précède l'entrée en formation et avoir validé les compétences pédagogiques du BF1.<sup>1</sup>
    - et être titulaire du titre d'évaluateur ENF 1.
- ✓ Satisfaire à un test de sécurité, permettant de démontrer qu'il est capable d'aller chercher une personne, de la remorquer jusqu'au bord et de la sortir de l'eau. Ce test correspond à l'enchaînement suivant :
  - Parcourir 25 mètres,
  - Aller chercher une personne, de sa tranche d'âge au moins, en grande profondeur,
  - La remorquer, tête hors de l'eau, jusqu'au bord du bassin,
  - La sortir de l'eau

- (1) A défaut de pouvoir produire ce diplôme le candidat devra réaliser un test d'entrée en formation, comprenant l'enchaînement suivant :
- Une entrée libre dans l'eau,
  - Un déplacement ventral sur 25 mètres,
  - Un déplacement dorsal sur 25 mètres,
  - Effectuer une recherche d'objet dans une profondeur supérieure à sa taille.
- (2) A défaut ce diplôme sera exigé pour la validation

## FORMATION BREVET FEDERAL 2ème DEGRE

### Objectif :

Acquérir les connaissances pour encadrer des personnes en vue de l'acquisition du « Pass'sport de l'eau ».



### Contenu de la formation Brevet fédéral 2 :

Formation en centre : face à face pédagogique	61H
Formation en centre : pratique avec les formateurs	19H
Travail personnel individuel	32H
Stage en situation pédagogique au sein du club	50H
Accompagnement lors de déplacement	8H

Le PSC 1 étant obligatoire pour la validation finale du BF 2, sa formation est laissée à l'initiative des candidats.

### Responsable de la Formation :

Conseiller Technique Sportif de la Région Centre

### Organisation :

- ✓ Module 1 : les 19 et 20 septembre 2009 à Aubigny sur Nère (18)
- ✓ Module 2 : les 26 et 27 septembre 2009
- ✓ Module 3 : le 18 octobre 2009
- ✓ Module 4 : les 21 et 22 novembre 2009
- ✓ Module 5 : les 19, 20 et 21 décembre 2009
- ✓ Module 6 : les 9 et 10 janvier 2010

Lieu de formation : Orléans La Source (45)

### Coût de la formation :

556 € frais pédagogique et évaluation

234 € frais d'hébergement et de restauration

Prise en charge du Comité FFN Centre : 436 €

Reste à la charge du stagiaire : 354 €

120 € frais pédagogique et évaluation

234 € frais d'hébergement et de restauration

### Date limite d'inscription :

Les dossiers d'inscription sont à renvoyer au plus tard le 28 août 2009.

### Renseignements et inscriptions :

ERFAN Centre  
Maison des Sports de Touraine  
Rue de l'Aviation  
37210 Parçay-Meslay  
02.47.40.25.46  
[erfan.centre@wanadoo.fr](mailto:erfan.centre@wanadoo.fr)



FICHE D'INSCRIPTION

BREVET FEDERAL 2<sup>ème</sup> DEGRE



NOM : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Sexe : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_ Nationalité : \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone domicile: \_\_\_\_\_ Téléphone portable: \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Club : \_\_\_\_\_ Licence FFN: \_\_\_\_\_

Date de la 1<sup>ère</sup> licence FFN : \_\_\_\_\_

**DIPLOMES** (fournir les diplômes)

- Attestation de Formation aux Premiers Secours AFPS
- Premier Secours Civique niveau 1 PSC 1
- Attestation Complémentaire de Formation aux Premiers Secours avec Matériel AFCPSAM
- Premier Secours en Equipe niveau 1 PSE 1
- Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique BNSSA
- Officiel : lequel dans votre spécialité ? .....
- Diplôme ENF : lesquels ? .....
- Brevet fédéral : lequel ? .....

**VOTRE ROLE AU SEIN DE VOTRE CLUB**

**Nageur(se)**

Quelle est votre discipline ?

- Natation Course
- Water Polo
- Natation Synchronisée

Depuis combien d'année ? .....

Quel est votre meilleur niveau de pratique ? .....

**Encadrement de groupe**

Avez-vous déjà encadré un groupe de nageurs ?

- Oui
- Non

Si oui, Quel niveau ?

- Initiation
- Perfectionnement
- Entraînement

Quelle catégorie d'âge ?

- Avenir
- Poussin
- Benjamin
- Minime et +

En quelle année ? .....

Association loi 1901

N° de déclaration d'existence: 24 45 02095 45

<http://centre.ffnatation.fr>



**VOTRE PARCOURS SCOLAIRE**

Classe fréquentée à la rentrée 2009-2010 : .....

Diplômes obtenus :



Année	Diplôme

Date et signature du candidat :

**Engagement du Tuteur** : (à remplir par le tuteur du club d'accueil du stagiaire lors de son stage en situation)

Nom du Club : .....

Nom de l'entraîneur (diplômé BEESAN) responsable du groupe :

Coordonnées de l'entraîneur : Tel : .....

E-mail : .....

Je soussigné(e) .....  
 en qualité de (diplôme)..... n° de diplôme.....  
 m'engage à assurer la fonction de tutorat de .....  
 lors de son stage de mise en situation pédagogique du Brevet fédéral 2<sup>ème</sup> degré au sein du club de .....

Date et signature du Tuteur

**Pièces à joindre obligatoirement au dossier**

- fiche d'inscription complétée
- une lettre du président de son club d'accueil, précisant l'engagement et/ou l'expérience du stagiaire au sein du club, dans le domaine de l'animation et de l'enseignement (formulaire joint)
- une autorisation parentale pour les mineurs (formulaire joint)
- une copie éventuelle du diplôme d'assistant club
- une copie éventuelle du diplôme du BF1
- une copie éventuelle du test du Sauv'nage
- une copie éventuelle du test du pass'sport de l'eau
- un chèque de règlement de la formation de 354€ à l'ordre de ERFAN Centre







C E N T R E  
AUTORISATION PARENTALE

En cas d'urgence, les médecins obligés de pratiquer certains actes chirurgicaux, examens, anesthésie, demandent une autorisation écrite des parents. Si celle-ci fait défaut, ils doivent demander l'autorisation au juge des enfants ou au procureur de la République.

L'attestation ci-dessous est destinée en outre à éviter ces démarches.



Je soussigné(e), le responsable légal, Mr / Mme : .....

Adresse : .....

Numéro de sécurité Sociale.....

Nom et Numéro de Mutuelle .....

Personne à joindre en cas d'urgence : .....

Téléphone professionnel : .....

Téléphone du domicile : .....

Autre : .....

1) Autorise le médecin consulté en cas d'urgence, à toute intervention médicale, chirurgicale ou d'anesthésie que nécessiterait l'état de santé de mon enfant :

2) Autorise mon enfant à effectuer des activités physiques autre que la natation et de prendre le mode de transport mis en place par les organisateurs (transports en commun, minibus, véhicule personnel)

NOM / Prénom : .....

Date de naissance : .....

Joindre sous enveloppe les indications que vous jugerez nécessaire de porter à la connaissance du médecin  
(Allergies, antécédents opératoires etc. ...)

Fait à : ..... le : .....

Signature des Parents

